



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS

FAITS ET
CHIFFRES

Fonction publique

Chiffres-clés 2018



RAPPORT ANNUEL

La fonction publique dans l'économie nationale

Classement des employeurs (situation au 31 décembre 2015)

Statut juridique de l'employeur				Statut de recrutement de droit commun de l'agent		
		Code catégorie juridique Sirene	Comptes nationaux	1	2	3
				Droit public	Droit public particulier / privé à statut	Droit privé
1	Administration de l'État	71 hors 7111 et 7112	APU (non marchand)	Ministères dont enseignants et documentalistes des établissements privés sous contrat		
		7111		Autorités constitutionnelles		
		7112		Autorités administratives indépendantes		
2	Collectivités	72		Régions, départements, communes		
3	Établissements publics administratifs	73		Établissements publics administratifs nationaux : Pôle emploi, Crous, CNRS, Inra, Inserm, France Agrimer ⁽¹⁾ etc., EPLE, EPA des collectivités territoriales, hôpitaux publics, étab. médico-sociaux	Organismes consulaires, associations syndicales autorisées, associations foncières urbaines ou de remembrement	Caisses nationales du régime général de Sécurité sociale
			hors APU (marchand)	OPH, Caisses de crédit municip., maisons de retraite publiques, divers EPA locaux marchands, Institut jeunes aveugles/sourds, Hôpital Quinze-Vingts, Caisse des dépôts et consignations ⁽²⁾		
4	Organismes publics administratifs	74	APU (non marchand)		GIP non marchands, groupements de coopération sanitaire, agences dép. d'insertion	IGSA, Institut franco-allemand St Louis, etc.
			hors APU (marchand)	Cercles et foyers des armées		Cultes d'Alsace-Lorraine
5	Personnes morales de droit public soumises au droit commercial	4	APU (non marchand)			Ademe, BRGM, CEA, Charbon. de France, Cirad, Cnes, Onera, INA, IFP Énergie nouvelle, Opéra national de Paris, Réunion des musées nationaux, offices de tourisme, etc.
			hors APU (marchand)	Office national des forêts	RATP, SNCF Banque de France	Grands ports maritimes UGAP, AFD OPAC/OPH EPIC locaux et régies
6	Personnes physiques, sociétés commerciales	1,2,3,5,6 (hors 32)	APU (non marchand)			Safer
			hors APU (marchand)		La Poste EDF Aéroports de Paris	dont Air France, France Télécom, France Télévision, DCNS, GDF Suez, GIAT industries-Nexter, Imprimerie nationale
7	Organismes privés spécialisés et groupements de droit privé	8,9	APU (non marchand)			Organismes de protection sociale, hôpitaux à but non lucratif associations ODAC associations ODAL
			hors APU (marchand)			Mutuelles, comités d'entrep., organismes professionnels, syndicats de propriétaires, associations et fondations non à financ. public maj.

Fonction publique

Administrations publiques au sens des comptes nationaux

(1) Offices agricoles (EPIC) intégrés dans France Agrimer en 2009 (EPA)

(2) Caisse des dépôts et consignations : assimilée à EPA, mais relevant de codification Sirene 74 (autres personnes morales de droit administratif).

La fonction publique dans l'économie nationale

Ventilation des effectifs salariés au 31 décembre 2015 en France (métropole + DOM), salariés à titre principal

(en milliers)

Statut juridique de l'employeur				Statut de recrutement de droit commun de l'agent					
		Code catégorie juridique Sirène	Comptes nationaux	1		2		3	
				Droit public		Droit public particulier / privé à statut		Droit privé	
1	Administration de l'État	71 hors 7111 et 7112	APU (non marchand)	hors CA	1 913,0				
				y c. CA	1 914,1				
		7111		hors CA	0,7				
				y c. CA	0,7				
		7112		hors CA	1,7				
				y c. CA	1,7				
2	Collectivités	72		hors CA	1 404,1				
				y c. CA	1 473,1				
3	Établissements publics administratifs	73		hors CA	2 026,3	hors CA	36,8	hors CA	15,0
				y c. CA	2 146,3	y c. CA	37,1	y c. CA	15,0
		hors APU (marchand)	hors CA	104,5					
			y c. CA	112,1					
4	Organismes publics administratifs	74	APU (non marchand)		hors CA	11,8	hors CA	1,9	
			y c. CA	12,2	y c. CA	1,9			
			hors APU (marchand)	hors CA	0,0		hors CA	0,4	
			y c. CA	0,1	y c. CA	0,4			
5	Personnes morales de droit public soumises au droit commercial	4	APU (non marchand)					y c. CA	42,7
			hors APU (marchand)	y c. CA	9,2	y c. CA	203,9	y c. CA	89,4
6	Personnes physiques, sociétés commerciales	1,2,3,5,6 (hors 32)	APU (non marchand)					y c. CA	0,8
			hors APU (marchand)					y c. CA	297,3
7	Organismes privés spécialisés et groupements de droit privé	8,9	APU (non marchand)					y c. CA	424,1
			hors APU (marchand)					y c. CA	1 609,2
Ensemble			APU (non marchand)	y c. CA	5 535,9	y c. CA	49,3	y c. CA	484,5
			fonction publique	hors CA	5 450,3				
				y c. CA	5 648,0				
			hors APU (marchand)	y c. CA	121,4	y c. CA	501,1	y c. CA	17 827,6

Fonction publique

Administrations publiques au sens des comptes nationaux

CA = Contrats aidés.

Source Siasp

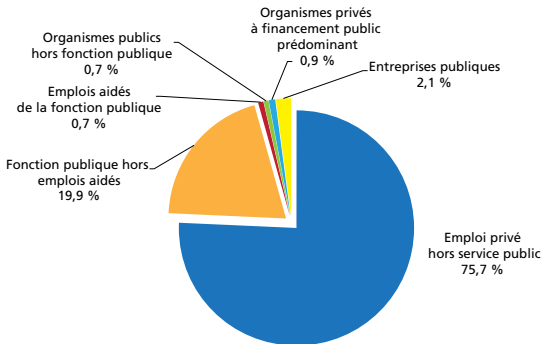
Sources : Siasp, DADS, Insee ; enquête SAE, Drees. Traitement DGAFP - Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.

Emploi dans la fonction publique

- **5,480 millions de personnes travaillent dans les trois versants de la fonction publique**, hors 189 000 bénéficiaires de contrats aidés, soit 19,9 % de l'emploi total (salarié et non salarié) en France (Métropole + DOM), au 31 décembre 2016.
- **2,427 millions d'agents travaillent dans la fonction publique de l'État (FPE)**, soit 44,3 % de l'emploi public : 79,9 % dans les ministères, et 20,1 % dans les ÉPA nationaux.
- **1,886 million d'agents travaillent dans la fonction publique territoriale (FPT)**, soit 34,4 % de l'emploi public : les 3/4 dans les régions, départements et communes, et 1/4 dans les ÉPA locaux.
- **1,168 million d'agents travaillent dans la fonction publique hospitalière (FPH)**, soit 21,3 % de l'emploi public : 88,0 % dans les hôpitaux, 8,5 % dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées et 3,5 % dans les autres établissements médico-sociaux.
- **Le taux d'administration** (hors militaires et hors bénéficiaires de contrats aidés) des trois fonctions publiques est de 72 agents pour 1 000 habitants (Métropole + DOM) : 81 ‰ en Ile-de-France, 85 ‰ dans les DOM et 70 ‰ en Province.
- Tous versants confondus, **les effectifs augmentent de 0,5 % entre 2015 et 2016**. Les évolutions sont contrastées selon le versant de la fonction publique : +1,2 % dans la FPE, -0,2 % dans la FPT et +0,4 % dans la FPH. Le nombre de bénéficiaires de contrats aidés diminue de 4,2 % par rapport à fin 2015 (après +2,8 % entre fin 2014 et fin 2015).
- La fonction publique emploie, hors bénéficiaires de contrats aidés, **3 848 000 fonctionnaires**, 966 600 contractuels, 305 400 militaires et 360 200 agents relevant des « autres catégories et statuts » (dont 143 000 enseignants et documentalistes des établissements privés sous contrat).
- **Parmi les agents de la fonction publique, 35 % relèvent de la catégorie hiérarchique A** (dont 2,2 % de la catégorie A+), **20 % de la B et 45 % de la C**. Dans la FPE : 56 % des agents relèvent de la catégorie A (dont 4,4 % en A+), 24 % de la catégorie B et 20 % de la catégorie C. FPT : 10 % en A (dont 0,6 % en A+), 15 % en B et 76 % en C. FPH : 33 % en A (dont 0,5 % en A+), 19 % en B et 48 % en C.
- Les agents de la FPH sont âgés en moyenne de 41,8 ans, contre 42,5 ans dans la FPE et 45,2 ans dans la FPT.
- **La fonction publique compte 62 % de femmes** (contre 46 % dans le secteur privé) : la FPE 55 % (y compris militaires), la FPT 61 % et la FPH 78 %.

Emploi dans la fonction publique

1 Fonction publique, service public et emploi total au 31 décembre 2015



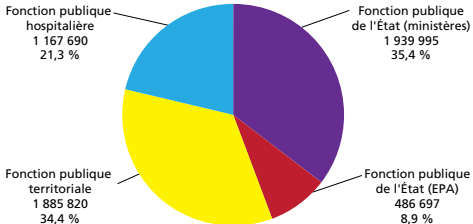
Sources : Siasp, DADS, Recme, Insee ; enquête SAE, Drees. Traitement DGAFP – Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.

Champ : France entière : métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger.

Emploi dans la fonction publique

2

Répartition des effectifs entre les trois versants de fonction publique en 2016



Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP - Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.
Champ : Emplois principaux, tous statuts, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger.
Hors bénéficiaires de contrats aidés.

Emploi dans la fonction publique

3

Effectifs physiques dans les trois versants de la fonction publique en 2016 et équivalent temps plein (ETP)

(en millions)

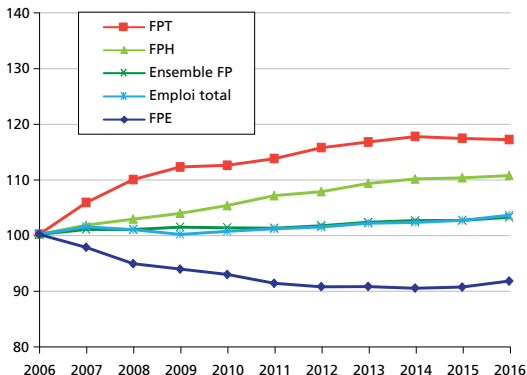
	Ministères et collectivités territoriales		EPA à recrutement de droit public		Total	
	Effectifs	ETP	Effectifs	ETP	Effectifs	ETP
FPE	1 939 995	1 861 249	486 697	439 901	2 426 692	2 301 150
<i>dont civils</i>	1 635 605	1 565 683	485 677	438 928	2 121 282	2 004 611
<i>dont militaires</i>	304 390	295 566	1 020	973	305 410	296 539
FPT	1 382 167	1 255 742	503 653	453 823	1 885 820	1 709 565
FPH			1 167 690	1 082 630	1 167 690	1 082 630
Ensemble de la fonction publique	3 322 162	3 116 991	2 158 040	1 976 354	5 480 202	5 093 345

Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP - Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.
 Champ : Emplois principaux, tous statuts, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger.
 Hors bénéficiaires de contrats aidés.

Emploi dans la fonction publique

4 Évolution des effectifs en fin d'année dans la fonction publique depuis 2006

(base 100 au 31 décembre 2006)



Évolution 2016/2006
en moyenne annuelle

FPE : -0,9 %

FPT : 1,6 %

FPH : 1,0 %

Ensemble FP : 0,3 %

Emploi total : 0,3 %

Évolution 2016/2015

FPE : 1,2 %

FPT : -0,2 %

FPH : 0,4 %

Ensemble FP : 0,5 %

Emploi total : 0,9 %

Sources : FGE, Colter, DADS, Siasp, Insee ; enquête SAE. Traitement DGAFP – Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.

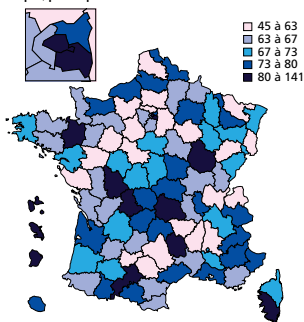
Champ : Emplois principaux, tous statuts, situés en France (métropole + DOM, hors COM et étranger), hors Mayotte. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

Champ emploi total : Salariés et non-salariés des secteurs public et privé, y compris bénéficiaires de contrats aidés.

Emploi dans la fonction publique

5 Taux d'administration par département au 31 décembre 2016

Taux d'administration des trois versants de la fonction publique, par département au 31 décembre 2016



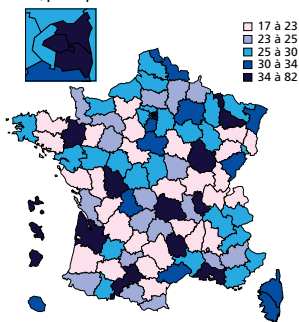
Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFF – Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.

Champ : Ensemble de la fonction publique. Emplois principaux, agents civils, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étrangers. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

Taux d'administration : nombre d'agents civils de la fonction publique (converti en équivalent temps plein) pour 1 000 habitants. France entière = 72,1 ‰ ; France métropolitaine = 71,8 ‰.

Note : En prenant en compte les militaires, on compte 76,3 agents publics en ETP pour 1 000 habitants dans l'ensemble de la France (hors Mayotte). Cependant, l'implantation des militaires sur le territoire répondant à des objectifs particuliers, on utilise le taux d'administration civil pour comparer la présence d'agents publics dans les différentes régions.

Taux d'administration de la fonction publique de l'État, par département au 31 décembre 2016

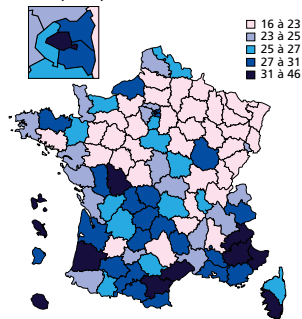


Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFF – Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.

Champ : FPE. Emplois principaux, agents civils, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

Taux d'administration : nombre d'agents civils de la fonction publique (converti en équivalent temps plein) pour 1 000 habitants. France entière = 30,1 ‰ ; France métropolitaine = 30,0 ‰.

Taux d'administration de la fonction publique territoriale par département au 31 décembre 2016

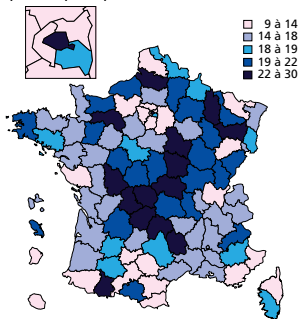


Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFF – Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.

Champ : FPT. Emplois principaux, tous statuts, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

Taux d'administration : nombre d'agents civils de la fonction publique (converti en équivalent temps plein) pour 1 000 habitants. France entière = 25,7 ‰ ; France métropolitaine = 25,4 ‰.

Taux d'administration de la fonction publique hospitalière par département au 31 décembre 2016



Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFF – Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.

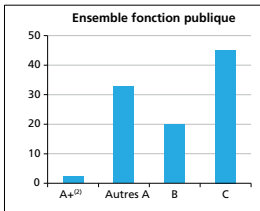
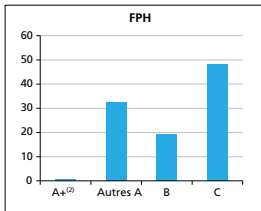
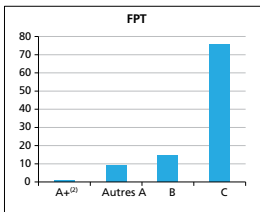
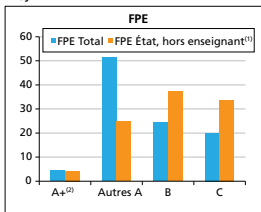
Champ : FPH. Emplois principaux, tous statuts, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

Taux d'administration : nombre d'agents civils de la fonction publique (converti en équivalent temps plein) pour 1 000 habitants. France entière = 16,3 ‰ ; France métropolitaine = 16,3 ‰.

Emploi dans la fonction publique

6 Répartition par catégorie hiérarchique dans la fonction publique en 2016

[en %]



Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP – Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.
Champ : Emplois principaux, tous statuts, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger.
Hors bénéficiaires de contrats aidés.

(1) Y compris élèves enseignants; hors chercheurs, directeurs d'établissement, inspecteurs, personnels d'orientation et de surveillance.

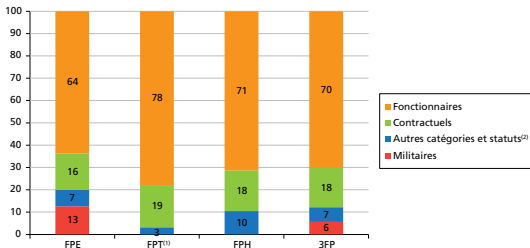
(2) Comprend les emplois d'encadrement supérieur et de direction

Emploi dans la fonction publique

7

Répartition des effectifs de la fonction publique par statut en 2016

(en %)



Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP – Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.
Champ : Emplois principaux, tous statuts, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

(1) Pour respecter le secret statistique, dans la FPT les militaires sont regroupés avec les fonctionnaires et les militaires volontaires avec les contractuels. Les titulaires comprennent les fonctionnaires, les élèves fonctionnaires et les magistrats.

(2) La catégorie 'autres catégories et statuts' recouvre principalement des enseignants et documentalistes des établissements privés sous contrat et des ouvriers d'Etat dans le FPE, des assistants maternels et familiaux dans la FPT, des médecins dans la FPH et des apprentis dans les trois versants.

Emploi dans la fonction publique

8

Effectifs des contractuels dans les trois versants de la fonction publique de 2006 à 2016

	2006		2016		Évolution 2016/2006			Évolution 2016/2015	
	Contractuels	Part des contractuels (en %)	Contractuels	Part des contractuels (en %)	En effectifs	En point de pourcentage	En moyenne annuelle (en %)	En effectifs	En %
FPE (y compris EPA)	312 892	11,8	397 125	16,4	84 233	0,5	2,4	18 186	4,8
FPT (y compris EPA)	327 941	20,4	356 806	18,9	28 865	-0,1	0,8	814	0,2
FPH	142 707	13,5	212 640	18,2	69 933	0,5	4,1	7 360	3,6
Ensemble FP	783 540	14,7	966 571	17,6	183 031	0,3	2,1	26 360	2,8

Sources : FGE, Colter, DADS, Siasp, Insee ; enquête SAE, Drees. Traitement DGAFP – Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.

Champ : Emplois principaux, contractuels, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

Emploi dans la fonction publique

9 Effectifs physiques dans les trois versants de la fonction publique par type d'employeur au 31 décembre 2016

		Effectifs physiques 2016	Évolution 2016/2015 (en effectifs)	Évolution 2016/2015 (en %)
FPE	Ministères	1 939 995	26 321	+1,4
	Affaires étrangères et Développement international	3 612	14	+0,4
	Agriculture, Agroalimentaire et Forêt	32 343	29	+0,1
	Culture et Communication	11 302	102	+0,9
	Défense	262 560	3 654	+1,4
	Écologie, Développement durable, Énergie et Logement	52 509	-1 430	-2,7
	Ministères économiques et financiers	144 322	-2 330	-1,6
	Ministères de l'enseignement	1 029 249	17 961	+1,8
	Intérieur et Outre-mer	287 169	1 212	+0,4
	Justice	85 880	6 100	+7,6
	Services du Premier ministre	10 912	1 333	+13,9
	Ministères sociaux	20 137	-324	-1,6
	EPA de la FPE	486 697	2 340	+0,5
	Total FPE	2 426 692	28 661	+1,2
FPT	Communes ⁽¹⁾	1 011 514	-10 342	-1,0
	Départements	284 323	-7 189	-2,5
	Régions	86 330	4 445	+5,4
	Total collectivités territoriales	1 382 167	-13 086	-0,9
	Total EPA⁽¹⁾	503 653	9 596	+1,9
	Total FPT	1 885 820	-3 490	-0,2
FPH	Hopitaux	1 027 513	987	+0,1
	Établissements d'hébergement pour personnes âgées (EHPA)	99 611	2 261	+2,3
	Autres établissements médico-sociaux	40 566	1 164	+3,0
	Total FPH	1 167 690	4 412	+0,4
	Total FPE+FPT+FPH	5 480 202	29 583	+0,5

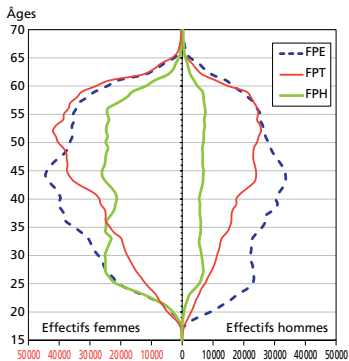
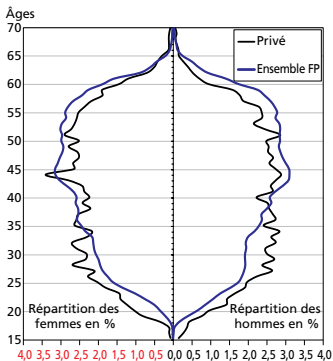
Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP – Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.
 Champ : Emplois principaux, tous statuts, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

(1) Les évolutions concernant les effectifs des communes, des établissements communaux et intercommunaux doivent être interprétées avec précaution, compte tenu de probables modifications dans le mode de déclaration des collectivités (regroupement notamment), en relation avec la mise en place de structures intercommunales.

Emploi dans la fonction publique

10

Pyramides des âges de la fonction publique et du secteur privé au 31 décembre 2016



Source : Enquête Emploi Insee, 4^{ème} trimestre 2016 pour le secteur privé, Siasp, Insee, pour la FP. Traitement DGAFF – Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.

Champ public : Emplois principaux, tous statuts, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

Champ privé : France métropolitaine. Hors stagiaires et bénéficiaires de contrats aidés.

Emploi dans la fonction publique

11

Effectifs physiques et répartition des agents de la fonction publique selon la catégorie socioprofessionnelle (PCS-Insee) en 2016

	Effectifs physiques au 31 décembre 2016	Répartition en %
Cadres et professions intellectuelles supérieures (PCS-Insee)	1 118 149	20,4
<i>dont catégorie A</i>	<i>1 117 671</i>	<i>20,4</i>
<i>dont catégorie B</i>	<i>177</i>	<i>0,0</i>
Professions Intermédiaires (PCS-Insee)	1 664 929	30,4
<i>dont catégorie A</i>	<i>778 816</i>	<i>14,2</i>
<i>dont catégorie B</i>	<i>882 064</i>	<i>16,1</i>
<i>dont catégorie C</i>	<i>3 980</i>	<i>0,1</i>
Employés et ouvriers (PCS-Insee)	2 670 288	48,7
<i>dont catégorie B</i>	<i>201 164</i>	<i>3,7</i>
<i>dont catégorie C</i>	<i>2 440 092</i>	<i>44,5</i>
PCS indéterminée	26 199	0,5
Ensemble FP	5 480 202	100,0

Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP – Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.
 Champ : Emplois principaux, tous statuts, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger.
 Hors bénéficiaires de contrats aidés.

Note : La nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS-Insee) est la nomenclature de référence pour le suivi de l'emploi et des salaires à l'Insee. Elle doit être complétée par les catégories statutaires de la fonction publique.

Parité et diversité dans la fonction publique

- Dans l'ensemble des trois versants de la fonction publique, **23 % des femmes fonctionnaires sont à temps partiel**, contre 6 % des hommes.
- **40 % des corps et emplois A+ sont occupés par des femmes en 2016** (dont 35 % dans les corps et emplois d'encadrement supérieur et de direction – ESD) : 39 % dans la FPE (dont 33 % dans les ESD), 55 % dans la FPT (dont 31 % dans les ESD) et 48 % dans la FPH (la totalité dans les ESD).

Parité et diversité dans la fonction publique

12

Indicateurs démographiques de la fonction publique et du secteur privé fin 2016

	Part des femmes	Âge moyen		Part des moins de 30 ans (en %)		Part des 50 ans et plus (en %)	
		Ensemble	dont femmes	Ensemble	dont femmes	Ensemble	dont femmes
FPE	55,3	42,5	43,1	15,4	12,8	29,9	31,2
FPT	61,3	45,2	45,3	10,1	10,0	40,0	40,6
FPH	77,7	41,8	41,4	18,4	18,8	29,9	28,4
Ensemble	62,1	43,3	43,4	14,2	13,5	33,4	33,6
Privé	45,8	40,9	41,5	20,7	19,8	27,6	29,4

Source : Siasp, Insee pour la FP, enquête Emploi Insee 4^{ème} trimestre 2016 pour le secteur privé. Traitement DGAFP – Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.

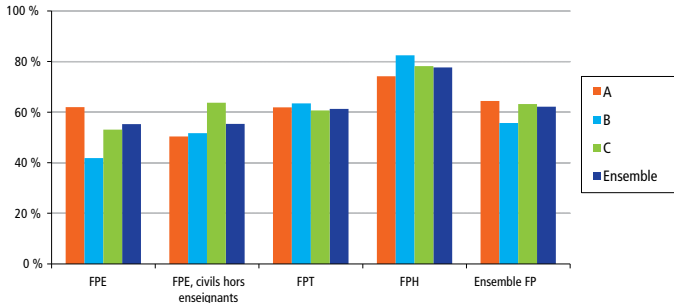
Champ public : Emplois principaux, tous statuts, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

Champ privé : France métropolitaine. Hors stagiaires et bénéficiaires de contrats aidés.

Parité et diversité dans la fonction publique

13

Part des femmes par catégorie hiérarchique dans la fonction publique en 2016



Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP – Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.
Champ : Emplois principaux, tous statuts, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger.
Hors bénéficiaires de contrats aidés.

Parité et diversité dans la fonction publique

14

Effectifs des agents fonctionnaires à temps partiel dans les trois versants de la fonction publique et part des femmes à temps partiel en 2016

		Part des agents à temps partiel (en %)	Part des femmes à temps partiel (en %)	Part des hommes à temps partiel (en %)
FPE	Catégorie A	9,7	13,2	3,6
	Catégorie B	11,7	21,2	3,1
	Catégorie C	15,7	22,1	4,9
	Total	11,0	15,8	3,7
FPT	Catégorie A	16,2	22,2	5,8
	Catégorie B	21,2	27,7	9,5
	Catégorie C	20,5	30,8	6,8
	Total	20,2	29,4	7,0
FPH	Catégorie A	22,8	25,6	7,3
	Catégorie B	27,0	30,7	8,0
	Catégorie C	19,4	23,1	6,0
	Total	22,0	25,5	6,7
Ensemble FP	Catégorie A	12,4	16,6	4,1
	Catégorie B	18,7	26,7	5,6
	Catégorie C	19,6	27,3	6,4
	Total	16,9	23,2	5,5

Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP – Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.
 Champ : Emplois principaux, tous statuts, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger.
 Hors bénéficiaires de contrats aidés.

Parité et diversité dans la fonction publique

15

Effectifs, part des femmes et âges dans les corps et emplois A+ dans les trois versants de la fonction publique en 2016

	Situation au 31 décembre 2016				Évolution 2016/2015		
	Effectifs	Part des femmes (en %)	Âge moyen (en années)	Part des 50 ans et plus (en %)	Effectifs (en %)	Part des femmes (en point de %)	Part des 50 ans et plus (en point de %)
FPE	104 488	39,1	48,1	45,5	0,5	0,5	1,1
FPT	11 152	55,0	52,2	65,3	-10,7	3,0	-0,1
FPH	5 519	47,6	48,6	51,0	-2,3	0,3	-0,4

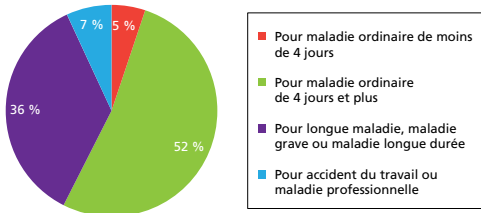
Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP – Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.
Champ : Emplois principaux, fonctionnaires et contractuels, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

Note : Les fonctionnaires A+ d'un corps donné, détachés sur un emploi fonctionnel apparaissent ici dans l'emploi de détachement et non pas dans le corps d'origine.

Temps et conditions de travail

36,7 % des agents des trois versants de la fonction publique travaillent le dimanche (même occasionnellement) et 16,8 % la nuit (entre minuit et 5 heures, même occasionnellement).

16 Répartition des jours d'arrêt pour raison de santé selon le motif et la durée dans les ministères en 2012



Source : Enquête « Absentéisme pour raison de santé en 2012 », DGAFP - Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.

Champ : Ministères, agents civils.

Note : Hors maladies professionnelles de l'administration pénitentiaire et hors ministère des Affaires étrangères pour les congés pour longue maladie, maladie grave ou maladie longue durée et pour AT/MP.

Temps et conditions de travail

17 Part des agents exposés à des contraintes de rythme ou d'intensité du travail en 2016

(en %)

	FPE	FPT	FPH	Ensemble de la fonction publique	Secteur privé	Ensemble
Au moins 3 contraintes de rythme⁽¹⁾	20,7	25,4	42,5	26,9	37,4	34,9
Avoir un rythme imposé par ...						
le déplacement automatique d'un produit ou d'une pièce	1,8	3,1	4,1	2,7	8,9	7,5
la cadence automatique d'une machine	1,4	3,4	2,9	2,4	8,6	7,1
d'autres contraintes techniques	9,3	11,9	16,6	11,7	18,8	17,1
la dépendance immédiate vis-à-vis du travail d'un ou plusieurs collègues	21,2	26,3	41,9	27,3	29,2	28,8
des normes de production ou des délais à respecter en une journée au plus	30,2	35,8	49,3	36,2	51,4	47,8
dont : en une heure	17,0	19,4	34,2	21,5	30,7	28,5
une demande extérieure	65,9	59,1	78,6	66,2	70,2	69,2
dont : obligeant une réponse immédiate	51,1	48,2	72,1	54,5	58,2	57,3
les contrôles ou surveillances permanents exercés par la hiérarchie	23,7	24,8	33,9	26,2	32,0	30,6
un contrôle ou suivi automatisé	33,3	24,1	41,6	31,8	36,2	35,2
Ne pas pouvoir interrompre momentanément le travail quand on le souhaite	44,7	30,4	43,7	39,4	27,6	30,4
Devoir toujours ou souvent se dépêcher pour faire son travail	40,0	32,0	59,2	41,2	46,0	44,9
Devoir fréquemment interrompre une tâche pour une autre non prévue	62,3	65,0	78,6	66,7	64,6	65,1

Source : Enquête Conditions de travail – Risques psychosociaux 2016 (CT-RPS), Dares, DGAFP, Drees, Insee. Traitement Dares et DGAFP - Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.

Champ : France, salariés.

(1) Parmi : le déplacement automatique d'un produit ou d'une pièce, la cadence automatique d'une machine, d'autres contraintes techniques, la dépendance immédiate vis-à-vis du travail d'un ou plusieurs collègues, des normes de production ou des délais à respecter en une journée au plus, des normes de production ou des délais à respecter en une heure au plus, une demande extérieure obligeant à une réponse immédiate, les contrôles ou surveillances permanents exercés par la hiérarchie.

Lecture : 25,4 % des agents de la FPT sont exposés à au moins 3 contraintes de rythme.

Note : Des données complémentaires sur les expositions aux risques des femmes et des hommes sont consultables sur le site Internet de la DGAFP.

Temps et conditions de travail

18

Organisation du temps de travail en 2016

[en %]

	FPE	FPT	FPH	Ensemble de la fonction publique	Secteur privé	Ensemble
Avoir les mêmes horaires tous les jours	66,0	81,1	50,0	68,0	65,6	66,1
Avoir des horaires alternants (travail en équipe, 2x8, 3x8 ou plus) ⁽¹⁾	2,3	3,2	20,9	6,5	8,1	7,8
Avoir des horaires variables d'un jour à l'autre	31,7	15,7	29,1	25,5	26,3	26,1
Travailler le samedi (même occasionnellement) ⁽²⁾	40,5	39,1	71,0	46,4	47,9	47,5
Travailler le dimanche (même occasionnellement) ⁽²⁾	29,9	27,7	66,0	36,7	25,1	27,9
Travailler le matin (entre 5 h et 7 h, même occasionnellement)	19,4	22,9	54,6	28,0	28,4	28,3
Travailler le soir (entre 20 h et minuit, même occasionnellement)	35,7	24,4	56,6	36,1	31,2	32,4
Travailler la nuit (entre minuit et 5 h, même occasionnellement)	12,2	11,3	35,3	16,8	14,3	14,9

Source : *Enquête Conditions de travail - Risques psychosociaux 2016, Dares, DGAFF, Drees, Insee. Traitement Dares et DGAFF - Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.*

Champ : France, salariés.

Lecture : 29,9 % des agents de la FPE travaillent le dimanche, même occasionnellement.

(1) Mode d'organisation du travail en équipe selon lequel des travailleurs sont occupés successivement sur les mêmes postes de travail, selon un rythme rotatif, de type continu ou discontinu, entraînant pour les travailleurs la nécessité d'accomplir un travail à des heures différentes sur une période donnée de jours ou de semaines.

(2) Les familles de métiers les plus confrontées au travail le samedi et le dimanche sont les familles Soins, Sécurité-Défense et Justice.

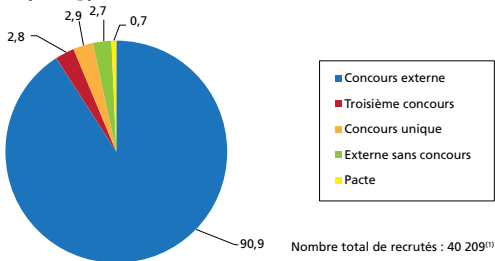
Recrutements

- **Concours internes et assimilés : 19 806 personnes** en 2016 dans la FPE, et **21 617** dans la FPT.
- **Concours externes et assimilés FPE en 2016 : 40 209 recrutements** (90,9 % par concours externes).
- La part **des femmes** dans l'ensemble des recrutements externes est de **62,2 %**.
- Niveau des personnes recrutées dans la FPE : **67,9 %** des recrutements externes concernent les postes de **catégorie A**, pour lesquels le niveau d'étude requis est le Doctorat ou le Master 2 (bac+5) dans 89 % des cas.
- **26 %** des lauréats aux postes de **catégorie B** ont bac + 4 et plus (niveau requis : bac à bac+3) ; **80,6 % en C ont bac et plus** (niveau requis : brevet des collèges) (chiffres non exhaustifs : niveau d'étude inconnu pour 10,1 % des lauréats en B et 18,9 % en C).
- Les lauréats des **concours externes et assimilés** dans la **fonction publique territoriale, la Ville de Paris** et le Centre d'action sociale de la Ville de Paris (**CASVP**) représentent **29 154 personnes** en 2016.

Recrutements

19

Part des recrutés par voie externe dans la fonction publique de l'État par type de concours en 2016



Source : Enquêtes annuelles Bilan des recrutements dans la fonction publique de l'État, DGAFP-DESSI.

(1) Résultats estimés.

Recrutements

20

Recrutement par voie externe⁽¹⁾ dans la fonction publique de l'État, par catégorie hiérarchique en 2016

	Postes offerts	Inscrits	Présents	Recrutés	Taux de sélectivité
Catégorie A	31 429	322 243	172 784	27 305	6,0
Catégorie B	7 160	159 441	77 617	7 233	10,7
Catégorie C	5547	142 655 ⁽²⁾	75 031 ⁽²⁾	5 671	15,2 ⁽²⁾
<i>Dont recrutement sans concours</i>	1 297	31 133 ⁽²⁾	21 634 ⁽²⁾	1 382	22,5 ⁽²⁾
Total	44 136	642 339⁽²⁾	325 432⁽²⁾	40 209	7,9⁽²⁾

Source : Enquêtes annuelles Bilan des recrutements dans la fonction publique de l'État, DGAFP-DESSI.

(1) Recrutements externes (avec et sans concours), 3^{ème} voie et concours unique.

(2) Champs partiel : certains chiffres de recrutement direct sans concours et Pacte ne sont pas disponibles.

Recrutements

21

Recrutement par voie externe dans la fonction publique territoriale⁽¹⁾, la Ville de Paris et le Centre d'action social de la Ville de Paris (CASVP) par catégorie hiérarchique en 2016

	Postes offerts	Inscrits	Présents	Admis
Catégorie A+ ⁽²⁾	46	1 209	641	41
Catégorie A	2 534	28 830	13 988	2 166
Catégorie B	4 394	37 392	20 323	3 855
Catégorie C	5 017 ⁽³⁾	64 430 ⁽³⁾	40 695 ⁽³⁾	23 092
Total	11 991⁽³⁾	129 598⁽³⁾	75 647⁽³⁾	29 154

Source : Association nationale des directeurs et directeurs adjoints des centres de gestion ; Bureau du recrutement et des concours de la Ville de Paris ; Centre d'action sociale de la Ville de Paris.

(1) Recrutements externes (avec et sans concours), 3^{ème} voie et concours unique.

(2) Catégorie A+ : Administrateur territorial, Conservateur du patrimoine, Ingénieur en chef territorial, Conservateur des bibliothèques.

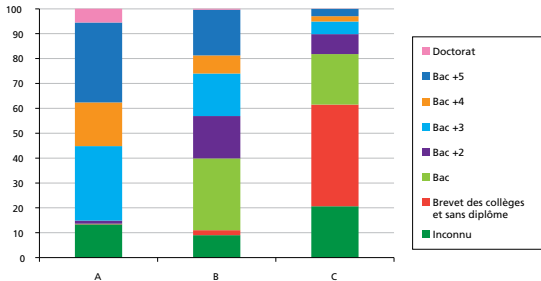
(3) Hors recrutement direct sans concours en catégorie C dans la FPT : chiffres non disponibles.

Recrutements

22

Niveau de diplôme des candidats effectivement recrutés dans la fonction publique de l'État par catégorie en 2016⁽¹⁾

[en %]



Source : Enquêtes annuelles Bilan des recrutements dans la fonction publique de l'État, DGAFP-DESSI.

(1) Champ partiel : 420 concours pour lesquels les ministères ont répondu (sur 436 organisés).

Le niveau théorique requis est : pour les A de bac+3 à bac+5 ; pour les B de bac à bac+3 ; pour les C BEPC ou sans diplôme.

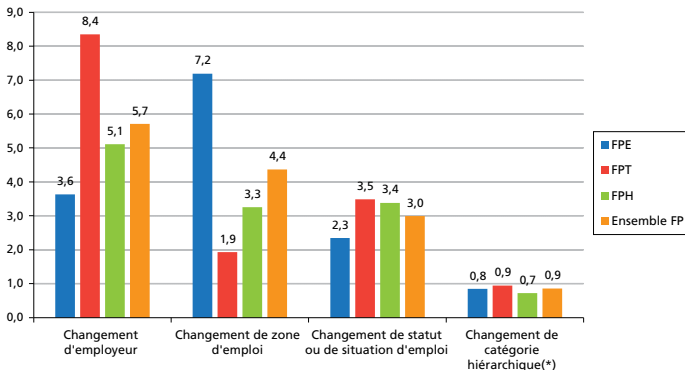
Parcours professionnels et mobilités

- En définissant la mobilité comme le fait de changer d'employeur, de zone d'emploi ou de statut (ou situation d'emploi), parmi les agents employés dans la fonction publique en 2015 et 2016, 10,0 % sont mobiles en 2016. 5,7 % ont changé d'employeur public (dont 0,7 % de versant) ; 4,4 % de zone d'emploi ; 3,0 % de statut ou de situation d'emploi ; 0,9 % des fonctionnaires civils ont changé de catégorie hiérarchique en 2016.
- Fin 2016, parmi les fonctionnaires de l'État, 8,1 % n'exercent pas leur activité dans leur administration d'origine (position statutaire).

Parcours professionnels et mobilités

23

Principaux indicateurs de mobilité dans la fonction publique [en %]



Sources : Siasp, Insee. Traitement DGAFP – Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.

Champ: Salariés de la fonction publique présents dans un emploi principal en France en 2015 et en 2016, y compris bénéficiaires de contrats aidés et hors militaires. Par versant, salariés présents en 2015 dans le versant concerné et toujours présents dans la fonction publique en 2016.

(*) Seuls les titulaires civils sont pris en compte.

– Changement d'employeur: pour la FPE, l'employeur correspond à l'un des « 12 grands ministères ». Pour les EPA sous tutelle des ministères, la FPT et la FPH, il est identifié par son «siren», numéro d'inscription dans le répertoire Sirene.

– Les statuts ou situations d'emploi sont définis par : fonctionnaire civil, contractuel, autres catégories et statuts et bénéficiaire de contrat aidé.

Parcours professionnels et mobilités

24

Changement d'employeur intra-versant et inter-versants des agents de la fonction publique en 2016

Versant de départ (en 2014)	Taux de changement d'employeur (en %)			Destination des agents ayant connu un changement d'employeur inter-versants (en %)			
	Taux	dont intra-versant	dont inter-versants	FPE	FPT	FPH	Total
FPE	3,6	3,1	0,5		75,9	24,1	100,0
FPT	8,4	7,6	0,8	64,9		35,1	100,0
FPH	5,1	4,4	0,7	39,0	61,0		100,0
Total	5,7	5,1	0,7	37,1	39,8	23,1	100,0

Sources : Siasp, Insee. Traitement DGAFP – Département des études, statistiques et des systèmes d'information.

Champ : Agents de la fonction publique présents dans un emploi principal en France en 2015 et en 2016, y compris bénéficiaires de contrats aidés et hors militaires.

Lecture : Parmi les présents en 2015 dans la FPE et toujours présents dans la fonction publique en 2016, 3,6 % ont changé d'employeur : 3,1 % dans le même versant et 0,5 % dans un autre versant. 75,9 % des agents de la FPE ayant changé de versant sont partis vers un employeur de la FPT et 24,1 % vers la FPH.

Parcours professionnels et mobilités

25 Agents recrutés par voie interne dans la FPE en 2016

	Niveau A	Niveau B	Niveau C	Total
Candidats extérieurs à la fonction publique	23	4	0	27
Origine FPE Titulaires Catégorie A	3157	10	3	3170
Origine FPE Titulaires Catégorie B	1590	4931	253	6774
Origine FPE Titulaires Catégorie C	14	1671	77	1762
Sous-total titulaires FPE	4 761	6 612	333	11 706
Agents contractuels FPE	2 488	1 928	485	4 901
Sous-total FPE	7 249	8 540	818	16 607
Origine FPT tous statuts	55	40	60	155
Origine FPH tous statuts	16	6	12	34
Catégorie indéterminée	516	1 488	620	2 624
Total général	7 859	10 078	1 510	19 447
<i>Dont ressortissants de l'Union européenne</i>	<i>73</i>	<i>2</i>	<i>4</i>	<i>79</i>
<i>Résultats estimés (pour mémoire)</i>	<i>8 319</i>	<i>7 487</i>	<i>2 159</i>	<i>17 965</i>

Source : Enquêtes annuelles Bilan des recrutements dans la fonction publique de l'État, DGAFP-DESSI.

Parcours professionnels et mobilités

26

Agents admis aux concours internes et examens professionnels de la FPT en 2016

	Niveau A+	Niveau A	Niveau B	Niveau C	Total
Fonction publique territoriale hors ville de Paris	68	2 193	6 596	12 282	21 139
Ville de Paris et centre d'action sociale de la ville de Paris	0	34	319	125	478
Total	68	2 227	6 915	12 407	21 617

Source : Association nationale des directeurs et directeurs adjoints des centres de gestion ; Bureau du recrutement et des concours de la ville de Paris ; Centre d'action sociale de la ville de Paris.

Formation

27 Dépenses de formation dans les ministères en 2016

	Dépenses (en millions d'euros)	Part des dépenses dans la masse salariale ⁽³⁾ (en %)
Tous ministères hors enseignement⁽¹⁾⁽²⁾	1 916	8,2
Formation statutaire	998	4,3
Formation professionnelle	918	3,9
Ministères de l'enseignement⁽²⁾	1 373	3,9
Formation professionnelle	182	0,5
Formation statutaire	1 191	3,4

Source : Enquêtes annuelles Formation, DGAFP – Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.

Champ : Personnels civils des ministères (hors EPA sous tutelle). Pour le ministère de la Culture, les EPA sont intégrés.

(1) Pour l'année 2016, les données du ministère de la Justice et des ministères sociaux sont estimées.

(2) Les ministères de l'enseignement comprennent les ministères de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur et Recherche.

(3) Les masses salariales utilisées pour le calcul de cet indicateur sont des données de la Direction du Budget.

Formation

28

Nombre moyen de jours de formation statutaire et professionnelle par agent en fonction¹ dans les ministères selon la catégorie hiérarchique et le sexe en 2016

	Formation statutaire			Formation professionnelle			Ensemble
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Ensemble
Tous ministères hors enseignement⁽²⁾⁽³⁾	5,5	5,1	5,3	3,5	3,5	3,5	8,8
Catégorie A	5,4	7,5	6,4	3,4	4,3	3,8	10,2
Catégorie B	6,9	6,3	6,7	4,2	3,9	4,1	10,7
Catégorie C et ouvriers d'État	3,8	2,6	3,2	2,6	2,6	2,6	5,8
Ministères de l'enseignement⁽³⁾	1,5	0,6	0,9	3,8	3,1	3,3	4,2
Catégorie A	1,6	0,7	0,9	3,8	3,0	3,3	4,2
Catégorie B	-	-	-	2,9	6,3	5,3	5,3
Catégorie C et ouvriers d'État	-	-	-	3,9	2,6	2,8	2,8

Source : *Enquêtes annuelles Formation, DGAFP – Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.*
 Champ : Personnels civils des ministères (hors EPA sous tutelle). Pour le ministère de la Culture, les EPA sont intégrés.

(1) Nombre de jours de formation suivis au cours de l'année rapporté aux effectifs physiques au 31 décembre de l'année précédente. Les effectifs utilisés pour le calcul de cet indicateur sont issus de Siasp (Insee).

(2) Pour l'année 2016, les données du ministère de la Justice et des ministères sociaux sont estimées.

(3) Les ministères de l'enseignement comprennent les ministères de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Rémunérations

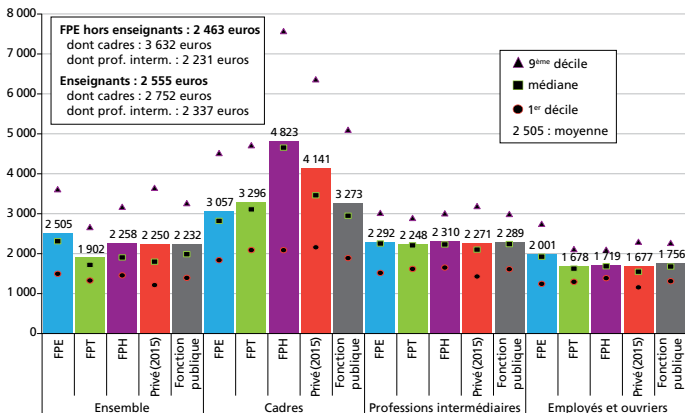
- **Salaire net mensuel moyen en 2016 : 2 232 euros dans la fonction publique**, avec dans la FPE 2 505 euros, 1 902 euros dans la FPT et 2 258 euros dans la FPH.
- Évolution en 2016 du salaire net moyen en euros constants : +0,3 % dans la fonction publique, avec +0,2 % dans la FPE, +0,4 % dans la FPT et +0,4 % dans la FPH.
- Évolution en 2016 de la rémunération moyenne nette des personnes en place (RMPP) en euros constants : +1,5 % dans la fonction publique, avec +1,7 % dans la FPE, +1,1 % dans la FPT et +1,5 % dans la FPH.
- Dispersion des évolutions de traitement indiciaire brut dans la FPE (2012- 2016) : 5,8 % des agents ont connu une évolution de traitement (en euros courants) inférieure à l'inflation (1,38 % hors tabac sur la période) ; la moitié, supérieure à 7,6 %. 10 % des agents supérieure à 15,1 %.
- Évolution en moyenne annuelle de la grille indiciaire (ITB-GI) +0,52 % en 2016.
- Point fonction publique : +0,6 % au premier juillet 2016, soit +0,3 % en moyenne annuelle.

Rémunérations

29

Salaires nets mensuels par catégorie socioprofessionnelle dans les trois versants de la fonction publique en 2016 et dans le secteur privé en 2015

(en euros)



Sources : DADS, Siasp Insee. Traitements Insee, Drees, DGCL – Département des études et des statistiques locales, DGAFP – Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.

Champ : France entière (hors Mayotte), en équivalent temps plein mensualisé.

Champ pour le privé : salariés du privé et des entreprises publiques, y compris bénéficiaires de contrats aidés. Sont exclus les apprentis, les stagiaires, les salariés agricoles et les salariés des particuliers employeurs. Les données publiées ici sont issues d'une exploitation des AGS complètes. Les données présentées sont celles de 2015, les données 2016 n'étant pas disponibles au moment de la rédaction de ce rapport.

Champ pour la fonction publique : y compris bénéficiaires de contrats aidés, en équivalent temps plein mensualisé.

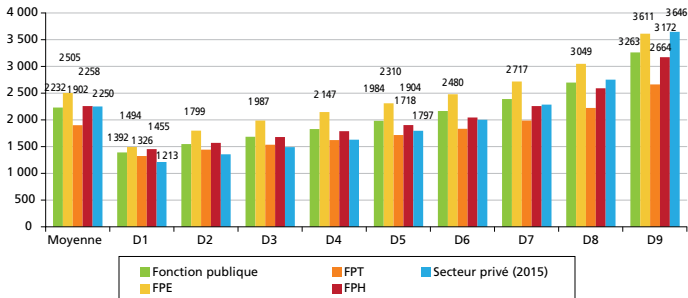
FPE : hors militaires. FPT : hors militaires, assistants maternels et familiaux. FPH : hors internes, externes des hôpitaux, assistants maternels et familiaux. La nomenclature des catégories socio-professionnelles utilisée est la PCS-Insee.

Attention : Les données 2015 pour la FPH, et par conséquent pour l'ensemble de la fonction publique, ont été corrigées. Par ailleurs, partir de 2015, la méthode de calcul des salaires des agents des trois versants de la fonction publique a été revue et améliorée (voir encadré 1 de la vue « Les rémunérations dans la fonction publique en 2015 » du Rapport annuel sur l'état de la fonction publique – édition 2017). Les données présentées ici ne sont donc pas directement comparables avec celles publiées dans les éditions antérieures à 2017.

Rémunérations

30

Distribution des salaires nets mensuels dans la fonction publique par versant en 2016 et dans le secteur privé et semi-public en 2015 (en euros)



Sources : DADS, Siasp Insee. Traitements Insee, Drees, DGCL – Département des études et des statistiques locales, DGAFP – Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.

Champ : France entière (hors Mayotte), en équivalent temps plein mensualisé. Y compris bénéficiaires de contrats aidés.

Champ pour le privé : salariés du privé et des entreprises publiques. Sont exclus les apprentis, les stagiaires, les salariés agricoles et les salariés des particuliers employeurs. Les données publiées ici sont issues d'une exploitation des DADS complètes et sont celles de 2015, l'année 2016 n'étant pas disponible au moment de la publication de ce rapport.

Champ pour la fonction publique : y compris bénéficiaires de contrats aidés, en équivalent temps plein mensualisé.

FPE : hors militaires. FPT : hors militaires, assistants maternels et familiaux. FPH : hors internes, externes des hôpitaux, assistants maternels et familiaux.

Attention : Les données 2015 pour la FPH, et par conséquent pour l'ensemble de la fonction publique, ont été corrigées. Par ailleurs, partir de 2015, la méthode de calcul des salaires des agents des trois versants de la fonction publique a été revue et améliorée (voir encadré 1 de la vue « Les rémunérations dans la fonction publique en 2015 » du Rapport annuel sur l'état de la fonction publique – édition 2017). Les données présentées ici ne sont donc pas directement comparables avec celles publiées dans les éditions antérieures à 2017.

Rémunérations

31

Évolutions des rémunérations dans la fonction publique et le privé en 2016

[en %]

	Euros courants	Euros constants
FP		
Salaire moyen net	0,5	0,4
RMPP nette (*)	1,7	1,5
FPE (ministères et établissements publics)		
Salaire moyen net	0,4	0,2
RMPP nette (*)	1,9	1,7
FPT		
Salaire moyen net	0,6	0,4
RMPP nette (*)	1,3	1,1
FPH		
Salaire moyen net	0,6	0,4
RMPP nette (*)	1,7	1,5
Hôpitaux publics (Hop)		
Salaire moyen net	0,7	0,5
RMPP nette (*)	1,7	1,6
Établissements médico-sociaux (ETMS)		
Salaire moyen net	0,3	0,2
RMPP nette (*)	1,2	1,0
Privé		
Salaire moyen net	nd	nd
RMPP nette (*)	nd	nd
Point fonction publique		
Évolution	0,3	0,1

Sources : DADS, Siasp, Insee, Drees. Traitement Insee, Drees, DGCL – Département des études et des statistiques locales, DGAFP – Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.

Champ : France (Hors Mayotte), y compris bénéficiaires de contrats aidés, en équivalent temps plein

FPE : Hors militaires. FPT : Hors militaires, assistants maternels et familiaux. FPH : hors internes, externes des hôpitaux, assistants maternels et familiaux.

(*) Agents présents 24 mois consécutifs chez le même employeur avec la même quotité de travail.

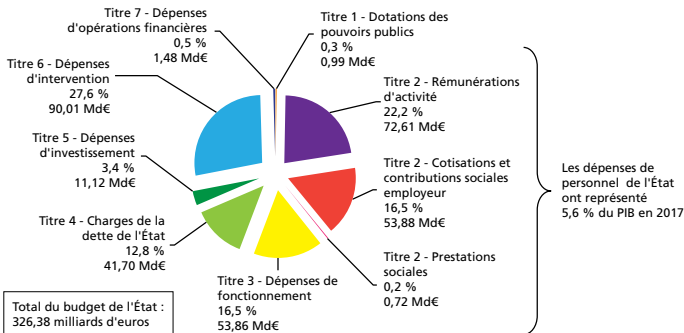
Pour le privé, les données 2016 ne sont pas disponibles au moment de la rédaction de ce rapport.

Rémunérations

32

Dépenses de personnel dans le budget de l'État (nettes des remboursements et dégrèvements d'impôts) en 2017

(en milliards d'euros)



Source : Budget d'exécution, Direction du budget. Traitement DGAFP – Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.

Périmètre : Budget général

Élections professionnelles

33

Résultats des élections professionnelles (comités techniques*) dans les trois versants de la fonction publique en 2014

	Fonction publique de l'État	Participation électorale	Fonction publique territoriale	Participation électorale	Fonction publique hospitalière	Participation électorale	Ensemble fonction Publique	
Participation électorale	2014	(en %)	2014	(en %)	2014	(en %)		(en %)
Inscrits	2 255 728		1 892 961		1 064 268		5 212 957	
Votants	1 179 915	52,3%	1 039 382	54,9%	534 243	50,2%	2 753 540	52,8%
Suffrages exprimés	1 117 840		988 630		512 890		2 619 360	
Résultats par organisation syndicale		Part (en %)		Part (en %)		Part (en %)		Part (en %)
CFDT	156 006	14,0	220 777	22,3	128 021	25,0	504 804	19,3
CFTC	37 472	3,4	34 787	3,5	14 936	2,9	87 195	3,3
CGC	61 083	5,5	12 689	1,3	2 375	0,5	76 147	2,9
CGT	150 134	13,4	291 964	29,5	162 526	31,7	604 624	23,1
FA-FP			73 858	7,5	1 491	0,3	75 349	2,9
FGAF	29 062	2,6	11 040	1,1	2 356	0,5	42 458	1,6
FO	189 883	17,0	175 129	17,7	121 845	23,8	486 857	18,6
FSU	174 130	15,6	32 788	3,3	167	0,0	207 085	7,9
Solidaires	100 237	9,0	35 697	3,6	43 444	8,5	179 378	6,8
UNSA	165 684	14,8	80 723	8,2	25 458	5,0	271 865	10,4
Autres	54 149	4,8	19 178	1,9	10 271	2,0	83 598	3,2

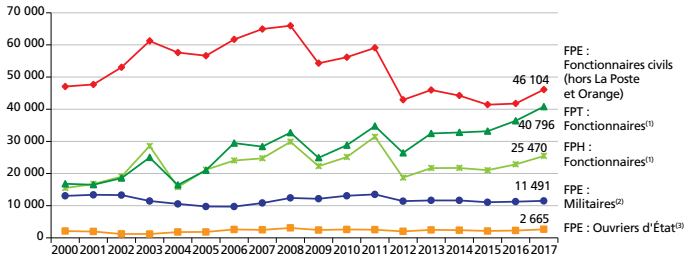
Sources : DGAFP ; DGCL ; DGOS. Traitement DGAFP – Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.

* Pour la représentativité syndicale aux instances supérieures (comités techniques ministériels et certains autres comités techniques d'établissement).

Retraites

- 46 104 nouvelles pensions de retraite ont été attribuées en 2017 à des titulaires de la FPE (hors La Poste et Orange), 11 491 à des militaires, 2 665 à des ouvriers d'État, 40 796 à des titulaires de la FPT et 25 470 à des titulaires de la FPH (hors praticiens hospitaliers).
- L'âge moyen des nouveaux pensionnés de la FPE (hors la poste et France Télécom) est de 61,5 ans en 2017.
- Au 31 décembre 2017, les 2,9 millions de pensionnés des trois versants de la fonction publique ont touché une pension moyenne de 1 786 euros par mois.

Effectifs de pensionnés de droit direct dont la pension est entrée en paiement dans l'année, pour les agents affiliés au SRE (hors La Poste et Orange), à la CNRACL et au FSPOEIE, depuis 2000



Sources : DGFIP - Service des retraites de l'État ; CNRACL ; FSPOEIE. Tous les chiffres présentés sont des chiffres définitifs. Traitement DGAFP - Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.

(1) Fonctionnaires affiliés à la CNRACL, avec une durée hebdomadaire de travail d'au minimum 28 heures. Les médecins hospitaliers, qui relèvent du régime général et de l'Ircantec, ne sont pas pris en compte.

(2) Y compris soldes de réserve, et hors pensions anciennement cristallisées.

(3) Pensions en titre définitif et pensions payées sous avance depuis 2004.

Fonction
publique
Chiffres-clés
2018

Ce produit dérivé du *Rapport annuel sur l'état de la fonction publique* propose une synthèse des chiffres-clés de la partie Faits et chiffres.

RAPPORT ANNUEL

La collection *Rapport Annuel* rassemble les rapports publiés par la DGAFF. Le *Rapport annuel sur l'état de la fonction publique* présente, dans la partie « Politiques et pratiques de ressources humaines », les grands axes de gestion des ressources humaines et, dans la partie statistiques « Faits et chiffres », un bilan social de la fonction publique. Cette collection propose également le *Rapport annuel sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la fonction publique*, dont la première édition est parue en 2014. En sont issues des brochures telles que « Chiffres-clés » et « Tableau de synthèse ».

OUTILS DE LA GRH

Destinée en priorité aux gestionnaires des ressources humaines, cette collection regroupe de nombreux outils d'aide au pilotage utilisés au quotidien par les services RH. Le Répertoire interministériel des métiers de l'État (Rime), le Dictionnaire des compétences, des guides ponctuels, le kit « Démarches, outils et acteurs de la mobilité » à titre d'exemples, en font ainsi partie.

POLITIQUES D'EMPLOI PUBLIC

Les publications regroupées au sein de cette collection traitent tous les thèmes rattachés à la gestion prévisionnelle des ressources humaines, de la gestion des connaissances à celles des compétences. Elle propose également les protocoles d'accord issus des négociations avec les organisations syndicales représentatives de la fonction publique.

LES ESSENTIELS

Cette collection – destinée à un large public – rassemble sous forme de fiches ou de livrets pédagogiques, les informations concernant le recrutement, les concours, les carrières, la formation et, au sens large, tous les aspects du parcours professionnel des agents de la fonction publique.

STATISTIQUES ET RECHERCHE SUR LA FP

Cette collection est déclinée en quatre sous-collections, destinées aux décideurs, gestionnaires, statisticiens et chercheurs : « Stats rapides » présente des indicateurs et premiers résultats ; « Point Stat » livre une analyse synthétique des résultats d'enquêtes et d'études statistiques en quelques pages ; « Documents et méthodes » propose des points d'étape sur des travaux de recherche et de méthodologie ; « Études, recherche et débats » présente des analyses approfondies, aussi bien quantitatives que qualitatives.

REPÈRES DGAFF

Cette collection regroupe tous les documents, à usage interne ou externe, qui présentent et visent à faire connaître la DGAFF et ses missions.